
Allocution – AGA du Barreau de Montréal

7 mai 2026

Madame la bâtonnière,

Chers membres du Barreau de Montréal,

Merci de me permettre de prendre la parole. C'est un plaisir d'être parmi vous pour votre Assemblée générale annuelle.

Je vous parlerai aujourd'hui d'état de droit, de relations avec les citoyens et de certains travaux à venir au Barreau du Québec.

État de droit

La défense de la primauté du droit est un aspect central de la mission du Barreau. Nous constatons depuis quelque temps, ici et ailleurs, un effritement des fondements de l'état de droit. Il semble que nous ayons tenu pour acquis l'inviolabilité de ce concept. Ainsi, depuis l'automne, nous menons une campagne de valorisation et de sensibilisation du public aux règles qui assurent le maintien d'un état de droit fort, vivace et dynamique pour le Québec. Le Barreau s'est également prononcé en commission parlementaire, et ailleurs, afin d'éclairer les législateurs, de manière apolitique et factuelle, sur les réalités de certains projets de loi.

Nos préoccupations premières sont bien sûr liées au Projet de loi 1 du gouvernement du Québec, ainsi qu'à la surenchère politique entourant l'utilisation dite préventive des clauses de dérogation aux droits et libertés garantis par les chartes.

Nous réclamons beaucoup de l'État de droit ; et nous faisons tous les jours valoir des droits qu'il garantit. L'État de droit a fait, fait et continuera à faire énormément pour chacun de nous. C'est un partenaire fidèle, fiable et loyal. Il a aujourd'hui besoin de notre aide. Nous lui devons ce support. Je me permettrai cette paraphrase : ne nous demandons plus ce que l'état de droit peut faire pour nous, mais ce que nous pouvons et devons faire pour la sauvegarde de l'État de droit.

Forums 2026

Le renforcement de nos institutions démocratiques passe non seulement par certaines interventions publiques, mais aussi par le dialogue avec les citoyens.

Nous tenons actuellement les *Forums 2026 du Barreau du Québec, Ensemble pour bâtir la justice de demain*. Cette initiative permet d'aller à la rencontre des justiciables et de porter une écoute attentive aux différents parcours qu'ils ont eus au sein de notre système de justice. C'est une occasion pour la magistrature et les avocats d'entendre les problématiques vécues et les frustrations ressenties, et de réfléchir aux moyens que nous pouvons prendre afin de mieux accompagner les populations plus vulnérables et les gens de la classe moyenne.

Ce que nous y entendons peut parfois surprendre, même choquer. Certains citoyens expriment des critiques envers le système de justice, les juges ou les avocats. Ces critiques sont parfois fondées, parfois non. Dans tous les cas, elles ne doivent pas être ignorées. Lorsqu'elles sont infondées, nous devons nous demander : pourquoi pensent-ils ainsi? ; comment pouvons-nous les aider à mieux comprendre?

La justice de demain reste à modeler, et nous avons besoin des citoyens, de la magistrature et de nos membres pour imaginer ce à quoi cette justice doit ressembler.

Chantiers prioritaires

Je termine en vous parlant de deux chantiers prioritaires pour le Barreau du Québec en 2026-2027.

Le premier concerne les coûts de la justice civile et familiale. Notre objectif est clair : faire évoluer la culture judiciaire via une simplification significative des procédures dans les affaires impliquant les citoyens de la classe moyenne. Notre groupe de travail met les bouchées doubles : d'une part, il rencontre des représentants d'autres juridictions canadiennes et étrangères dont les performances en ces matières sont supérieures à celles du Québec ; d'autre part, il s'entretient avec différents acteurs du milieu juridique québécois, notamment les tribunaux judiciaires, pour sensibiliser ceux-ci à l'importance de redonner un accès à la justice digne de ce nom à ceux dont les revenus, sans être élevés, sont supérieurs aux critères d'admissibilité à l'aide juridique. Il reste beaucoup de travail à faire mais nous sommes optimistes par rapport aux résultats à atteindre.

Le second concerne la troisième édition du Marathon juridique du Barreau du Québec. Notez les dates! – il aura lieu les 22-23 et 24 octobre prochains. Nous y allons cette année avec le thème de la crise du logement et de l’itinérance. S’il est essentiel de mettre en place des solutions juridiques durables pour répondre à ces fléaux sociaux, dans l’intervalle, il est urgent de venir en aide aux femmes et aux hommes confrontés à ces dures réalités. Le Barreau du Québec, dans le respect de la dignité des citoyens touchés, coordonnera et appuiera des initiatives d’aide partout sur le territoire québécois.

Conclusion

En conclusion, quoique le Québec – et le monde entier – traverse une certaine période de turbulence, je suis très optimiste quant à la suite et j’ai confiance qu’à travers une collaboration sincère et productive, entre nous et avec la population de tout le Québec, nous saurons relever les défis auxquels font face le droit et la justice.

Mes derniers mots seront pour madame la bâtonnière de Montréal. Très chère Valérie. Un beau mandat, tout à ton image. Tu as été pour moi tout aussi bienveillante, qu’enthousiaste, qu’attachante. Tu as le mot juste pour encourager et souligner les bonnes entreprises; et tu as l’idée claire pour en imaginer et les concevoir. Tu incarnes l’altruisme et la générosité. J’ai été choyé de collaborer avec toi. Félicitation et merci.

Bonne soirée à tous.